

SFR peut s'offrir Debitel

L'absorption des opérateurs virtuels peut suivre son cours. Selon *Les Echos*, SFR a obtenu de la DGCCRF (organisme chargé de gérer la concurrence, la consommation et les fraudes) le droit d'avaler Debitel, premier MVNO à s'être lancé en France. L'opérateur mobile virtuel est hébergé sur le réseau d'SFR.

Bruxelles, consulté dans un premier temps pour gérer le dossier l'a renvoyé à Paris, jugeant le contexte de ce rachat purement hexagonal.

Le rachat se situe dans un contexte plus que difficile pour les opérateurs mobiles virtuels. Face à l'un des marchés les moins concurrentiels d'Europe, et l'incapacité de ces nouveaux acteurs à s'y intégrer, les acquisitions de petits acteurs par les plus gros apparaît inéluctable. Interrogée en septembre dernier par silicon.fr, la directrice marketing de Debitel évoquait » [un marché verrouillé](#) « .

Rappelons que les tarifs de gros pratiqués par les opérateurs tels qu'Orange, SFR et Bouygues, peu incitatifs, ne permettent pas aux MVNO de pratiquer à leur tour des offres différenciées, sauf pour les spécialistes du low cost comme Tele2 Mobile.

L'annonce d'une [nouvelle taxe destinée à combler la disparition de la publicité sur le service public](#) constitue une menace supplémentaire pour des MVNO déjà très fragiles. Pour mémoire, les opérateurs virtuels ne concentrent que **2,1 millions d'utilisateurs, soit 4,6% du marché**.

Existant depuis 2004, Debitel qui revendiquait en 2006, 260 millions d'euros de chiffre d'affaires, n'est jamais parvenu à s'installer sur le marché français. D'où le feu vert donné par les autorités au rachat d'une société dont « *les recrutements (...) sont en forte baisse depuis l'année 2005* » .

Le rachat de Debitel par SFR intervient peu de temps après l'acquisition de Ten par Orange. Ten, dont le pari initial consistait à se positionner dans l'Internet mobile illimité, n'a pas réussi à faire le poids face aux opérateurs traditionnels..